

## Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 312 JANVIER 2025

Président : Jean-Pascal Grenier - 175 rue de l'espérance, 39000 Lons-le-Saunier

e-mail : [jean-pascal.grenier@cds39.fr](mailto:jean-pascal.grenier@cds39.fr)

Rédaction : François Jacquier - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87

e-mail : [jacquier.francois@cds39.fr](mailto:jacquier.francois@cds39.fr)

Site Internet du CDS Jura : <https://cgs39.fr/>

### VIE DU CDS

#### Compte-rendu réunion du C.A

9 janvier 2025 – Lons le Saunier  
Salle annexe du gymnase du COSEC  
Séance débutée à 18h30.

Présents : Jean-Marie Blondeau, Paul Cordier, Eric David, Cédric Le Gay, Jean-Pascal Grenier, François Jacquier, Roger Lutz, Michel Menin, Guillaume Boiteux, Rémy Limagne.

Excusés : Pascal Léglise, Florent Besson.

#### Le point sur les effectifs du CDS :

L'année 2024 s'est terminée avec 127 licenciés, à ce jour (9 janvier) l'effectif est 93 licences. Rien de bien alarmant, dans la mesure où des retardataires ne vont pas tarder à se manifester. De plus le club d'Arinthod n'est pas encore fédéré mais ce sera fait dans les jours qui viennent.

Michel nous annonce la réaffiliation du club "GSJ" (Groupe Spéléologique Juraissien) qui débute avec 4 membres. Les démarches sont en cours auprès de la Fédération et l'affiliation devrait être effective au moment de l'AG.

Le Jura comptera donc 11 clubs en 2025.

Préparation de l'Assemblée Générale : Afin d'optimiser et raccourcir le déroulement de l'AG, il sera demandé aux différents responsables de commissions de rédiger un résumé du bilan de l'année écoulée. Ces comptes-rendus seront communiqués avant l'A.G aux Grands Electeurs désignés au sein des clubs.

Une fondue est prévue après le déroulement de l'AG avec une participation de 10 € par personne. Jean-Pascal fera une relance pour les inscriptions sur la liste "Adhérents" afin de prévoir le ravitaillement en conséquence. Rémy se porte volontaire pour les préparatifs.

#### Echanges d'idées pour dynamiser le CDS

Le bilan général de l'année écoulée montre une fois de plus que le dynamisme et la visibilité du CDS sont en perte de vitesse :

- Peu de sang neuf.
  - Peu d'implications et de porteurs de projets.
  - Peu de participations aux journées de formation (quand elles ne sont pas annulées).
  - Pas de demandes spontanées de la part des licenciés qui ne semblent pas attendre quelque chose de particulier de la part du CDS.
  - Très peu d'actions interclubs.
  - Relations à minima avec nos autorités de tutelle, Conseil Départemental et Jeunesse & Sports.
- Durant 2024, on note toutefois deux organisations réussies :

- La sortie collective au Neuvon qui a regroupé 20 participants de 4 clubs, le tout dans une bonne ambiance et une organisation au top.
- La descente d'Audrey, une handicapée, au Champ Guillobot qui a rassemblé bon nombre de participants, le tout sous une couverture médiatique très positive pour notre activité.

Pour 2025 des actions de ce type seraient à réétudier. Des sorties collectives dans des cavités d'envergure situées dans les départements ou massifs voisins peuvent à la fois stimuler l'activité et créer des liens. Des propositions de sorties sont évoquées en Savoie : Fitoja et Cavale.

L'organisation d'une autre journée "handicap" est plus délicate à envisager mais aurait l'avantage d'être très porteuse en matière de communication et pour l'image du CDS au travers des médias.

#### Sollicitations externes

Depuis quelques années le CDS a été sollicité plusieurs fois pour des projets susceptibles de nuire à l'environnement sur des zones karstiques : projets éoliens sur le plateau d'Arbois/Poligny, sur la Basse-Joux (Les Nans) et en forêt de la Rixouse. Sans oublier le parc photovoltaïque de Loulle / Mont-sur-Monnet. Jusqu'à maintenant le CDS a fourni aux associations de défense de l'environnement des rapports factuels sur nos connaissances du terrain en pointant les risques liés à de telles implantations. Dans les années à venir les projets éoliens et photovoltaïques sont en voie de fleurir sur le département et il semble nécessaire de définir l'attitude du CDS face aux sollicitations futures qui ne manqueront pas, elles aussi, de se multiplier. Doit-on se contenter de partager nos connaissances à des groupements

C  
D  
S  
  
I  
N  
F  
O  
39

militants ? Ou doit-on s'impliquer plus en positionnant directement le CDS en première ligne ?

La décision peut difficilement être prise en C.A., et sera évoquée en AG.

#### **Aides aux clubs :**

Avec le recul et suite à de nombreuses polémiques, les "Aides aux clubs" mises en place l'année passée se sont révélées être une fausse bonne idée qui a créé plus de tensions que de satisfactions. Ces aides ne seront donc pas renouvelées.

Face aux problèmes récurrents de qualité de l'air rencontrés dans les cavités jurassiennes, le CA s'orienterait vers un achat groupé d'appareils de mesures d'oxygène pour les clubs avec une prise en charge de 50% du montant par le CDS. La proposition sera soumise en AG.

#### **Site Internet :**

Un lien du nouveau site a été communiqué aux seuls membres du CA pour avis. Plusieurs propositions de modifications ou ajouts ont été communiquées à Bruno qui doit prendre en compte ces corrections et mettre le site en ligne avant l'AG.

#### **Commission Canyon :**

Guillaume évoque les quatre dossiers principaux en cours :

- **Plan secours Coiserette** : Dans le cadre d'un cursus du Diplôme d'Etat Canyon, un gendarme du PGHM de Morez (Yoann Levi-Alvarez) propose comme thème de son mémoire un plan de secours ciblé sur le canyon de Coiserette. Le projet a été porté à la connaissance de la Commission Canyon par Laure-Anne Cerman du Conseil Départemental et le CDS s'est inséré dans l'étude au titre de délégataire de l'activité. Une réunion en mairie de Coiserette s'est tenue le 28 novembre et a réuni à la fois les pratiquants du canyon (CDS et pros) et les services de secours (pompiers / GRIMP et gendarmes / PGHM). Yoann L.A, porteur du projet, a d'abord fait un bilan sur l'accidentologie connue dans ce canyon (22 accidents en 10 ans) et, par retour d'expérience, a pu énumérer les difficultés rencontrées par le GRIMP et le PGHM :

- Problème de localisation des victimes
- Problèmes de communication
- Problèmes d'approche de l'aplomb des rives sans mettre en danger victime et intervenants

Parmi les solutions proposées :

- Mise en place de plaquettes numérotées aux principaux obstacles afin que le lanceur d'alerte puisse localiser précisément la victime.
- Aménagement de 13 "plateformes", simples espaces restreints déboisés avec implantations d'ancrages pour faciliter la mise en place de lignes de descente et chèvres de levage.

Suite à cette réunion le CDS a transmis un courrier aux différents intervenants pour donner un avis favorable tout en listant quelques préconisations :

- Ce type d'aménagement ne doit pas s'étendre systématiquement à d'autres sites de pratique.
- Les aménagements ne doivent pas nuire à l'environnement.

- Les accès aux "plateformes" doivent rester très discrets afin de ne pas mettre en danger des promeneurs.

Ces remarques ont été appréciées par retour à la fois par Jeunesse et Sports et le Conseil Départemental.

**Canyon de l'Abime** : Là aussi c'est Laure-Anne Cerman du Conseil Départemental qui a averti le CDS du renouvellement de concession du barrage EDF en préconisant de prendre contact avec la DDT visant à la réouverture de ce parcours. Un courrier argumenté dans ce sens a été envoyé mi-octobre, sans réponse pour l'instant.

**"Arrêté sécheresse"** : La Préfecture a communiqué un projet d'arrêté en cas de sécheresse prononcée comprenant deux stades de limitations d'activités en fonction de l'ampleur du phénomène. Parmi ces limitations l'activité canyon est clairement citée.

L'aspect environnemental passe après l'aspect économique dans la mesure où tous les cours d'eau sont concernés sauf les canyons commerciaux comme Malvaux ou Coiserette...

**Gorges de la Langouette** : Pas d'évolution du projet d'accès du fait de l'opposition d'un propriétaire riverain.

#### **Questions diverses :**

**Grotte de Gigny** : Des pièges photographiques ont été repérés dans la cavité sans que l'on sache qui les a posés (CPEPESC ?, Comcom / Natura2000 ?).

**Grotte de Balerne** : La mairesse de Mont-sur-Monnet signale des gênes à la circulation du fait de véhicules garés en bord de route. Une information à faire remonter aux guides professionnels.

Dans un autre domaine, l'accès à la grotte devient problématique du fait de nombreux arbres tombés entre le parking et le début de la vire d'accès.

**Gouffre de Pierrefeu** : C'est un peu par hasard que le CDS a été informé d'un projet de via souterrata dans ce gouffre. Les informations sont à la fois floues et contradictoires mais il est avéré que Pascal Barrier négocie effectivement avec le propriétaire du terrain en vue d'installer un parcours aventure souterrain. Des câbles auraient été installés pendant un temps en travers de l'orifice et une cheminée de la salle terminale aurait été radiolocalisée en surface en vue de permettre un circuit.

Une excavation récente en surface à l'aplomb supposé de la salle démontre que le projet n'est pas qu'à l'état d'étude.

**Expo photos Grotte des Moidons** : Suite à l'incendie du chalet d'accueil, les cadres photos issus de l'expo CDS ont également disparu. Voir si possibilité de les remettre en place dans le nouveau chalet prévu pour juin.

La même proposition peut être faite à la grotte des Planches si elle réouvre.

Clôture de séance 22h15

*Le Secrétaire de séance  
François Jacquier*

## Compte-rendu Assemblée Générale 2024

Samedi 18 janvier 2025  
Salle communale (Le Pin -39)

Cette année, afin que l'AG ne s'étire pas en longueur, il avait été demandé à chaque président de commission de préparer par écrit un condensé des actions de l'année écoulée. Ces résumés sont donc directement inclus dans le compte-rendu général et ne figurent donc pas dans les rubriques habituelles des commissions.

Assemblée composée de 26 membres fédérés jurassiens, 8 clubs représentés sur les 10 clubs que comptait le Jura en 2024, plus le GSJ nouvellement licencié.

Excusés : Johan Badey, Guillaume Boiteux  
Début de séance : 14h30

### BILAN MORAL DE L'ANNEE 2024:

*Par Jean-Pascal Grenier Président*

Jean-Pascal débute son allocution en évoquant la mémoire de quelques collègues jurassiens disparus durant l'année : Luc Rossigneux, Michel Jeantet, Sébastien Depraz, Louis Hugué, sans oublier Michel Siffre et Michel Soulier pour l'échelon national.

Il fait ensuite le point sur les effectifs et statistiques pour l'année écoulée. En 2024 le Jura comptait :

- 10 clubs
- 2 clubs de plus de 20 membres
- 4 clubs entre 10 et 20 membres
- 127 licenciés
- 96 hommes (75,6%)
- 31 femmes (24,4%)
- 21 de moins de 26 ans (16,5%) - 15 garçons et 6 filles
- 26 de plus de 60 ans (18,9%) - 24 hommes et 2 femmes)
- 3 licences individuelles.

Une année riche en événements : Beaucoup de satisfaction à voir le dynamisme des spéléos jurassiens.

Beaucoup d'événements – voir bilans des commissions

Beaucoup d'événements qui donnent des motifs de satisfaction sur la force de mobilisation des spéléos :

- Action « Sport pour tous » pour Audrey à la lésine du Champ Guillobot le 20 avril : une vingtaine de spéléos mobilisés et une belle réussite médiatique.

- Sortie CDS dans le réseau du Neuvon par la Porte des Etoiles, le 8 juin, avec 20 participants et 4 clubs. Belle journée, belle découverte et le plaisir d'une sortie commune dans une superbe cavité bourguignonne.

- Exercice secours préfectoral dans le puits Bip Bip du réseau de la Balme d'Epy, le 12 octobre. 36 sauveteurs mobilisés sous terre et en surface et une grande satisfaction des autorités publiques ainsi qu'une belle mobilisation des sauveteurs des départements voisins.

D'autres motifs de satisfaction :

- Un dialogue renoué avec le Conseil Départemental et la DDT et dialogues en phase sur les problématiques canyons et qualité de l'air.

- Une équipe forte et soudée pour m'épauler, temps de bénévolat très fort et motivation des présidents de commissions pour faire vivre les actions, être présents dans les réunions pour porter la voix du CDS. Porter les projets, porter la gestion des cavités, être entendus et reconnus dans les dossiers qui nous concernent. Trois réunions du Conseil d'Administration en présentiel et une réunion de Bureau en présentiel, sans parler des centaines de mails échangés.

- La défense et la protection du milieu souterrain et du karst qui a porté ses fruits avec l'arrêt du projet de parc photovoltaïque de Loulle et Mont-sur-Monnet. Nos arguments pour l'enquête publique et notre implication sur le terrain ont permis, avec d'autres, d'incliner la décision du préfet vers la suspension du projet.



- L'aboutissement du site Internet du CDS, encore en balbutiement et qui vivra et se développera avec l'implication de chacun.

Des points pour lesquels une réflexion collective doit s'engager :

- Les séances de formation organisées par le CDS : un bilan mitigé et quelles attentes pour 2025.

- L'environnement : quel positionnement adopter pour les futurs dossiers ? Restez neutre dans nos argumentaires ou bien aller vers plus d'engagement ? Quel positionnement et quelle articulation de nos actions et des actions du GIPEK ?

- Journée Nationale de la Spéléo, malgré une organisation au point elle a dû être annulée du fait de la météo. Faut-il trouver d'autres actions de communication du CDS vers le grand public ?

- Aide aux clubs : Des dossiers qui ont généré trop de tensions pour être maintenus et révélateurs des dissensions qui existent parfois entre nous. L'idée est abandonnée.

En conclusion : Parmi les missions essentielles d'un CDS figure une mission dans le droit fil des priorités de notre Fédération et affirmée dans son code de déontologie : la préservation de la liberté d'accès aux cavités face à toutes les menaces qui pèsent sur cette liberté.

Le bilan moral du président est adopté à l'unanimité par les Grands Electeurs.



**BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2024 :**

Par Eric David



Eric récapitule les recettes et dépenses de l'année 2024 en fonction des différentes commissions. Le bilan final laisse apparaître un excédent de 606,66 €. Eric rappelle que les aides du Département concernent uniquement la formation à hauteur de 25% et le matériel à hauteur de 20%.

Il rappelle également que les seules ressources propres du CDS sont les excédents de recettes des stages et les intérêts des placements. Il souligne également l'intérêt de déclarer des abandons de frais, à la fois pour les impôts du bénéficiaire et l'équilibrage des comptes du CDS.

Le bilan financier du trésorier est adopté à l'unanimité par les Grands Electeurs.

**BILANS DES COMMISSIONS :****Commission Enseignement:** Par Rémy Limagne

La Commission Enseignement est chargée, comme son nom l'indique, de la formation des spéléos. Elle est animée par des brevetés de l'Ecole Française de Spéléo.

Fin 2024, les clubs du Jura comptent 35 initiateurs, 1 moniteur, et 1 instructeur (ce qui ne signifie pas qu'ils résident tous dans le département).

Trois types d'actions ont été proposés durant l'année 2024 :

- Formation topographie : échec par manque d'inscriptions.

- Formation technique à la journée : échec en mars pour la même raison, mais succès pour la journée de décembre qui a réuni 10 stagiaires et 4 cadres.

- Stage d'une semaine : en Ardèche à la Toussaint, 10 stagiaires dont 2 fédérés dans le 39, et 6 cadres dont 3 fédérés dans le 39.

Huit fédérés du Jura ont suivi des formations ailleurs, dont 4



ont obtenu le brevet d'initiateur. Quatre initiateurs de plus en un an, cela constitue un record !

Pour rappel : le CDS propose une aide financière équivalente à 33% du coût des stages aux participants. Ce principe est parfois discuté comme constituant un privilège injustifié au profit de stagiaires fédérés dans le Jura mais résidant parfois très loin, donc logiquement non actifs sur le département.

- Cela serait entendable s'ils prenaient la place de fédérés jurassiens, mais c'est très loin d'être le cas.

- Le financement de la formation est le premier poste de subvention (hors SSF) du Conseil Départemental. Et subvention non utilisée = subvention perdue.

- Enfin, ces brevetés sont très actifs à l'encadrement de beaucoup de stages et pratiquent très largement les abandons de frais. Le solde du stage CDS 2024 est, pour information, créditeur de 1350 euros.

Il est temps pour moi de passer la main. En toute confiance car je sais qu'il y a des forces vives dans cette commission Enseignement. Il faut savoir les mobiliser, et les valoriser.

**Commission Environnement / Scientifique :**

Par Jean-Pascal Grenier, Florent Tissot, François Jacquier et Sylvain Collin,

**Recensement chiroptères :**

14<sup>ème</sup> saison de recensement des sites d'hibernation des chauves-souris dans le département du Jura. 37 cavités (dont 3 nouvelles grottes), 13 espèces différentes, 1248 chauves-souris et 2 nouvelles cavités dont l'effectif dépasse les 100 individus en hibernation.

Augmentation des effectifs sur les cavités qui font l'objet d'un suivi régulier.

Sensible augmentation des effectifs pour 3 espèces : les petits rhinolophes, les grands rhinolophes et les barbastelles.

**Biospéléologie** : Présentation d'une conférence relative à la vie souterraine, en Arbois.

Premier inventaire participatif des salamandres tachetées des cavités du Jura, publié dans CDS Info n°308

**Communications vers l'extérieur** : Encart relatif à la biospéléologie dans la revue l'Esprit Comtois

Suivi de projets impactant le karst et pollutions

- Suivi du dossier relatif au projet d'implantation de panneaux photovoltaïques à Loulle et Mont-sur-Monnet avec avis rendu par le CDS Jura lors de l'enquête publique. Nos arguments, relatifs à la destruction du karst, la perturbation de la ressource en eau et la sensibilité des chauves-souris dans les grottes proches du projet, ont porté leurs fruits. Ils ont été repris par Jura Nature Environnement et ils ont été repris dans l'argumentaire défavorable des commissaires de la commission d'enquête.

Après avis défavorable de la commission d'enquête, le préfet a décidé de ne pas autoriser le défrichage des parcelles supposées pour l'implantation du parc photovoltaïque. C'est une belle victoire pour la préservation du karst.

- Suite judiciaire de la pollution de l'exurgence de La Doye à Nancuisse avec condamnation le 23 mai par le tribunal judiciaire de Besançon de l'agriculteur de Rothonay à verser une somme en réparation du préjudice subi. Pour le CDS39, partie civile, versement de l'euro symbolique.

Diverses réunions

- Réunion du comité consultatif des RNR réseau de chiroptères à Roset-Fluans (25) avec Michel présent pour le CDS39.

- Réunion Natura 2000 chauves-souris à Besançon, le 21 mars, dans les locaux de la Région BFC. Projets d'extension d'espace Natura 2000 autour des RNN de Gravelle et RNR Côte de la Baume.

- Réunion du comité de gestion de la RNN de la Gravelle, le 12 avril à Macornay.

**Mesures de la qualité de l'air** : Cette année a été marquée par une importante dégradation de la qualité de l'air de certaines cavités jurassiennes. En raison du caractère précoce et marqué du phénomène (valeurs déjà élevées fin mars à la Borne aux Cassots avec 0,69% de CO<sub>2</sub>), la politique de mesure a suivi trois axes :

- Multiplier les relevés afin d'avoir une vision plus fine du phénomène,
- Faire des relevés dans des cavités plus hautes en altitude (1100 m),
- Varier le type de cavités : grottes, gouffre, rivière souterraine.

Ainsi, 58 sorties de mesures ont été menées pour mesurer la teneur en O<sub>2</sub> et CO<sub>2</sub> dans des cavités diverses : en premier lieu à la Borne aux Cassot et dans la Grotte du Dard que l'on suit depuis 2009 mais aussi dans le Gouffre du Champ Mottet à Ladoye-sur-Seille (cavité horizontale avec courant d'air), Grotte des Cuisines à Cuvier (cavité horizontale à 900 m d'altitude), Baume à l'Ours à Cerniébaud (1185 m), Grotte de St-Sorlin (Cerniébaud, 1125 m), Perte de Mirebel, Rivière de la Baume (Poligny), Rivière de la Châtelaine, Gouffre de Vevey, Grotte de St-Bilbabo au Sentier karstique de Besain, Pétrin de la foudre à Choux (G.Ballet)....

Les valeurs extrêmes mesurées ont été réalisées dans les cavités suivantes :

- Gouffre de Vevey (à 9 m de profondeur) le 29/7/2024 : O<sub>2</sub> : 11,7% et plus de 5% de CO<sub>2</sub>, la cellule étant au maximum de sa capacité. Guillaume Ballet et Alain Gaud m'ont aimablement accompagné lors de cette mesure. (le détecteur a été descendu grâce à une corde !).

- Grotte des cuisines à Cuvier (900 m d'altitude) le 30/7/2024 : à 30 m de distance de l'entrée, 17,8% d'O<sub>2</sub> et 4,03% de CO<sub>2</sub>. Le pouls était à 130 au repos avec une importante difficulté à reprendre son souffle.

- Les Douches (Loulle) le 1/8/2024 à 6 m de profondeur : 17,6% d'O<sub>2</sub>, 4,2% de CO<sub>2</sub>.

- La Borne aux Cassots (Nevy-sur-Seille) a connu une dégradation de sa qualité de l'air de façon précoce (taux élevé de CO<sub>2</sub> fin mars (0,69%). Cela nous a incité à effectuer des mesures à différents points de la cavité le 22/7/2024 (Jean-Pascal Grenier, Pierre et Sylvain Collin).

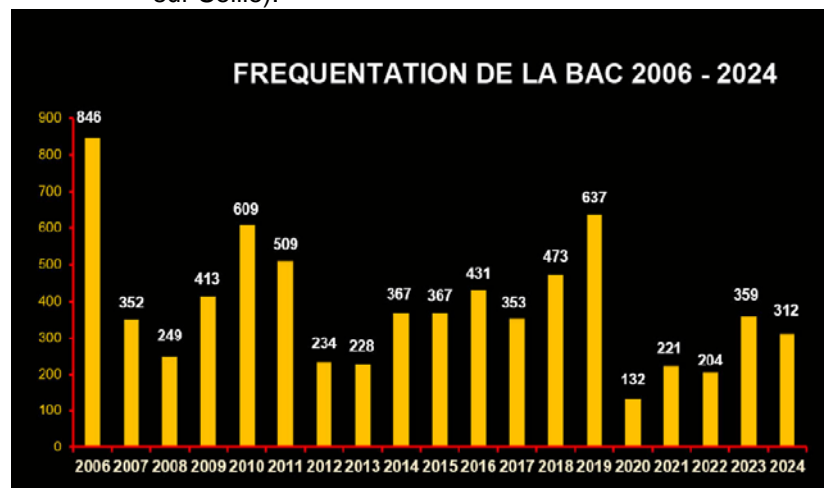
- La Grotte du Dard a connu une augmentation de CO<sub>2</sub> au Catafalque début juin avec un pic mi-juillet avant de redescendre rapidement contrairement à la Borne aux Cassots. Le maire de la commune de Baume-les-Messieurs a alors été informé.

Les cavités situées dans le haut massif ont conservé une bonne qualité de l'air :

- Baume à l'Ours (Frazoz) le 30/7/2024 : O<sub>2</sub> : 20,8%, CO<sub>2</sub> : 0,16%

- Grotte de St-Sorlin (Cerniébaud) le 30/7/2024 : O<sub>2</sub> : 20,7%, CO<sub>2</sub> : 0,06%.

**Commission Gestion Cavités** : Par Sylvain Collin  
Bilan de la gestion de la Borne aux Cassots (Nevy sur Seille).



Pour rappel, cette cavité majeure fait l'objet d'une convention contractée entre la FFS et la commune de Nevy-sur-Seille le 1/02/2001. De ce fait, le CDS-39 donne et vérifie l'accès à cette cavité avec notamment l'usage de fiches de visites, s'assure du bon fonctionnement du cadenas et veille à la « conservation de la grotte ».

La vérification de la fermeture de la porte, le relevé des fiches de visite et la mesure de la qualité de l'air quand la cavité soufflait ont été effectués à 20 reprises.

En 2024, 49 fiches de visite ont été complétées annonçant l'entrée de 312 personnes.

Cette fréquentation est pour les 2/3, le fait d'encadrements par des BE soit 217 visiteurs. Les spéléologues jurassiens ont été 44, et les non-jurassiens 21 à visiter la cavité. Trente spéléologues étrangers ont visité la cavité (3 équipes allemandes, 1 luxembourgeoise, 1 suisse).

Si l'on ne tient pas compte des sorties d'encadrement, la visite de spéléologues fédérés français en 2024 est à son plus faible niveau depuis 2006, soit 65 spéléologues. Cela tient en partie à la fermeture de la cavité puis à la mise en place de recommandations pour les visites pendant un mois (15 juillet au 15 août).

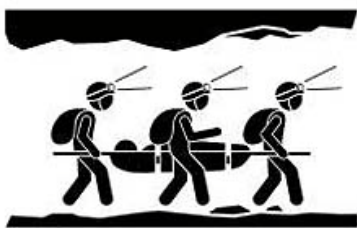


Le niveau d'O<sub>2</sub> était alors de 18,6% et celui de CO<sub>2</sub> de 1,91%. Ces pics de CO<sub>2</sub> ont été mesurés à 4 reprises par le passé : 2012, 2014, 2016, 2021. La valeur la plus élevée de CO<sub>2</sub> mesurée à l'entrée de la cavité (22/7/2024) a été de 2,2% de CO<sub>2</sub>. Les mesures réalisées avec Jean-Pascal Grenier et Pierre Collin jusqu'aux Grands éboulis donnent des valeurs oscillant autour de 18,5% d'O<sub>2</sub> et de 2,4% de CO<sub>2</sub>.

A deux reprises, les visiteurs m'ont contacté pour un souci avec le cadenas non refermé ou bloqué du fait de la présence d'argile, d'où l'importance de bien se laver les mains...).

**Commission Secours:** Par Denis Millet et Jean-Marie Blondeau

Un total de 28 actions recensées au cours de l'année 2024, tant en exercices qu'en réunions diverses. Aucun secours réel à signaler hormis celui d'un chien en février dans la région de Dole.



L'exercice préfectoral d'octobre au Puits Bip-Bip restera le fait marquant de l'année avec une participation massive des sauveteurs et un bilan très positif qui donne une bonne image auprès des autorités.

A noter la bonne cohésion, complémentarité et réactivité de l'équipe dirigeante avec des échanges permanents. L'implication au niveau national de plusieurs personnes de l'équipe technique pousse le SSF-39 vers l'avant. Les sauveteurs jurassiens se sont également investis dans des exercices hors département, à la fois dans l'Ain et en Côte d'Or.

Autre action très positive et largement médiatisée : L'opération "Sport pour tous" avec la descente d'Audrey dans le gouffre du Champ Guillobot. L'équipe technique compte désormais un nouveau Conseiller Technique "stagiaire" en la personne de Jean-Marie Blondeau suite à un stage suivi en octobre. Le titre de Conseiller Technique définitif lui sera attribué fin 2025.

**Commission Publication / communication:**  
Par François Jacquier et Bruno Mischler

**CDS-Info** : Cinq fascicules parus en 2024, le sixième est en préparation. Le rédacteur rappelle les difficultés qu'il rencontre pour obtenir des informations sur les activités des clubs et des commissions.

**Exposition photos** : Elle a été présentée en partie pour le Forum des Associations de Lons par le Spéléo-Club Lédonien en septembre.

Suite à l'incendie du chalet d'accueil de la grotte des Moidons, un double partiel de l'expo photos est parti en fumée. Des démarches avec le gérant sont envisageables pour renouveler ces images à la reprise de l'exploitation de la grotte.

**Site Internet** : Comme prévu Bruno a mis en ligne une nouvelle version du site avec une présentation modifiée tout en gardant les principales rubriques. Ce site est amené à vivre et à évoluer en continu en fonction des apports de chacun.

**Commission Fichier:** Par Christian Vuillemin

En l'absence des deux responsables de la commission, c'est Christian qui établit le bilan de l'année écoulée. Il a repris les rênes de la commission suite au départ Florent et du manque de temps de Johan.

- 29 nouvelles fiches rentrées au fichier
- 90 mises à jour
- Un cumul de 904 m de développements nouveaux pour 265 m de dénivellations.

Christian souligne le manque de retour d'informations de la part de certains clubs, des nouveautés pourtant majeures échappent ainsi au fichier départemental.

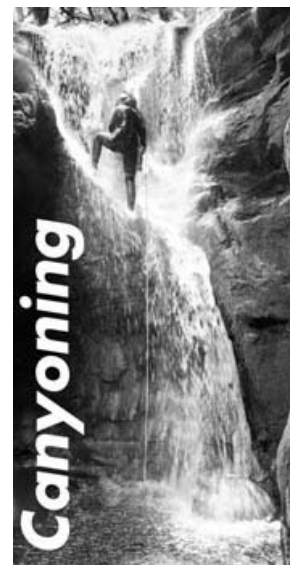
**Commission Canyon:** Par Guillaume Boiteux

Ne pouvant pas être présent pour cette AG, Guillaume a chargé Jean-Pascal de lire le compte-rendu annuel qu'il a préparé.

L'actualité de la commission canyon a été assez riche en 2024 avec trois sujets principaux.

- Arrêté spécifique activités aquatiques en période de sécheresse :

La DDT a convié sur 2 réunions en visio les acteurs du canyonisme jurassien à savoir les professionnels de l'activité et le CDS39 pour réfléchir à la mise en place d'un arrêté sécheresse qui s'appliquerait durant la période estivale et qui serait déclenché automatiquement par l'évolution de certains indicateurs mesurés sur le terrain. Au-delà du débit des rivières, l'évolution de la température est un phénomène beaucoup plus important pour la faune piscicole comme l'a démontré l'étude menée par la Fédération de Pêche et les professionnels du canyon jurassien. Les résultats de cette étude ont été présentés lors de ses réunions. En novembre dernier, la DDT nous a transmis un projet d'arrêté qui propose 2 seuils de déclenchement basés sur les débits des stations du Tacon et de la Saine, le premier n'autorisant le canyon plus que sur les canyons du Grosdar, de Coisette du Flumen, de Malvaux et de Langouette sur une plage horaire très limitée, le deuxième interdisant complètement la pratique. Un mail a été envoyé pour dénoncer cette proposition qui semble déconnecté des réalités de terrain. Concentrer l'activité canyonisme sur des canyons déjà saturés en période d'estivale et sur une plage horaire contrainte ferait à priori plus de dégâts qu'elle n'apporterait de protections. Par ailleurs, une inégalité de traitement a été dénoncée, la baignade étant toujours autorisée quel que soit le niveau des rivières, les pêcheurs étant beaucoup moins impactés. Une nouvelle réunion de concertation devrait vraisemblablement être programmée prochainement pour en rediscuter.



**Canyon de l'Abîme** : En octobre 2024, la convention d'utilisation du cours d'eau par EDF arrivant à

échéance, le CDS, le groupement des professionnels du secteur (GPCEJ) ainsi que la communauté de commune ont réitéré leur demande de réouverture de cette rivière à la DDT pour la pratique du canyoning en joignant à nouveau le dossier technique déjà réalisé par le CDS en collaboration avec le GPCEJ. Nous espérons pouvoir avancer sur le sujet dans les mois qui viennent.

**Plan secours Coiserette** : Un projet porté par un stagiaire DEJEPS également gendarme au PGHM de Morez est actuellement en réflexion pour réfléchir un plan de secours pour le canyon de Coiserette. Son objectif est premièrement de référencer les différentes cascades du canyon en plaçant des pastilles métalliques numérotées sur chacune d'entre-elles, deuxièmement de réaliser des plateformes (aplanissement du terrain) et en ouvrant des sentiers d'accès pour intervenir facilement par le haut dans le canyon. Le CDS a été concerté pour avis et a participé à des réunions sur le terrain. Nous avons accueilli positivement ce projet en précisant qu'il fallait réduire à minima l'impact environnemental des aménagements et que la discrétion devrait être maximum pour éviter d'ouvrir des accès potentiellement dangereux. Le porteur de projet a indiqué qu'il prendrait en compte ces aspects, nous continuerons de suivre le sujet.

La commission canyon est ouverte à tous membres du CDS souhaitant s'impliquer dans ces questions autour de l'accès aux sites mais également à toutes suggestions d'actions de développement ou de formation en lien avec l'activité. N'hésitez pas à prendre contact avec son responsable : [gboiteux@gmail.com](mailto:gboiteux@gmail.com)

#### **MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Compte tenu du non-renouvellement des licences de Florent Besson et Gautier Charlet, deux postes restent vacants au sein du Conseil d'administration. Un appel de candidature est proposé aux participants à l'AG et Anne Gavand et Bruno Mischler se portent candidats.

Les 25 Grands Electeurs (présents ou représentés) procèdent à un vote à bulletins secrets au terme duquel les deux candidats sont élus. (Bruno 23 voix, Anne 20 voix, 2 abstentions)



#### **PROJETS 2025 :**

##### **Commission Secours :**

- Un calendrier prévisionnel d'activités est présenté par Denis avec 7 actions prévues sans parler des différents stages régionaux et nationaux. (Voir tableau en page 10)
- L'arrivée de 10 nouveaux sauveteurs nécessitera des journées de formation, soit locales, soit sur des stages hors département.
- La mise en application de la nouvelle convention secours va demander plusieurs réunions de mise au point avec les différents services et autorités concernés.

##### **Commission Enseignement :**

Paul, chargé de prendre la suite de Rémy fait part de son inquiétude face à la charge qui lui incombe. Il ne se sent pas à la hauteur de son prédécesseur pour assumer ce rôle avec ses obligations professionnelles. Le bilan mitigé des actions 2024 ne laissent pas apparaître une forte demande de formations. Les clubs seront sollicités pour établir des axes de formations.

##### **Commission Environnement / Scientifique :**

- Poursuite des actions actuelles, comptage chirop- tères, mesures de gaz
- Proposition de formation chirop- tères en lien avec le GIPEK, autres formations possibles sur demande.
- Mise à disposition de données et implication concernant le parc éolien de la Basse-Joux à la demande d'associations locales opposées au projet. Un engagement complexe face à la multiplication des projets du type éolien ou photovoltaïque : faut-il se contenter de fournir des données et avis factuels, ou avoir un rôle beaucoup plus militant ?
- Une nouvelle campagne de fouilles archéologique est prévue pour le printemps au gouffre de la Char- mette. Les autorisations et demandes de subven- tions menées par D.Cailhol sont en cours auprès du SRA.

##### **Commission Publication / Communication :**

- Poursuite de la publication régulière de CDS-Info avec appel à plus de participations de la part des clubs et commission.
- Mise à disposition de cadres photos à la grotte des Moidons selon demande et avancée de la recons- truction du chalet.
- Mise à jour et actualisation en continu du site Inter- net.

##### **Commission Canyon :**

Poursuite des dossiers principaux en cours :

- Arrêté Sécheresse
- Canyon de l'Abime
- Plan de secours Coiserette.

##### **Commission Fichier :**

Le prochain Conseil d'Administration devra faire le point avec Johan pour connaître son implication à venir dans la commission. Michel Menin se propose pour rejoindre le groupe de travail de la commission.

##### **Journée Nationale de la Spéléologie :**

Comme l'année précédente, et malgré l'annulation forcée, le club Echo Spéleo se porte volontaire pour organiser l'évènement 2025.

#### **PROJET DE BUDGET 2025 :**

Eric présente le budget pour l'année à venir, ce der- nier est sensiblement calqué sur celui de l'année passée, hormis l'éventuelle subvention du SRA pour le chantier de fouilles.

Ce budget est adopté à l'unanimité par les Grands Electeurs.



## SUJETS DIVERS

**Sortie collective** : Suite à la réussite de la sortie en Côte-d'Or à la grotte du Neuvon, une nouvelle sortie du même type serait à organiser courant 2025. François Beaucaire se porte volontaire pour organiser une journée à la Combe aux Prêtres en Côte-d'Or.

**Gouffre de Pierrefeu** : C'est un peu par hasard que le CDS a pris connaissance d'un projet de via souterrata dans ce gouffre. Projet bien avancé dans la mesure où une amorce de percement est en cours à l'aplomb d'une cheminée du gouffre avec l'accord du propriétaire. Une opération menée par Pascal Barrier, gestionnaire de parcs aventure, dans un but purement commercial.

Un projet entre particuliers, où le CDS n'a aucune légitimité, qui privera sans aucun doute l'accès à la cavité aux spéléos licenciés. Une situation d'autant plus clivante quand on apprend que le promoteur du projet vient justement de se licencier auprès de notre fédération. Une atteinte à nos libertés d'accès provenant de nos propres rangs qui demandera beaucoup de vigilance.

*Le Secrétaire de séance - François Jacquier*

## Sortie commune du CDS 39

Le CDS39 propose, comme l'année dernière, une sortie ouverte à tous les fédérés du Jura, hors nos frontières départementales.

Sur proposition de François Beaucaire, la sortie du CDS39 pour 2025 sera dans le joli et classique réseau de Francheville en Côte d'Or, traversée par le gouffre de la Combe aux Prêtres et le gouffre de la Rochotte.

Retenez la date sur vos agendas : le samedi 14 juin. Sortie accessible pour tous spéléologue autonome sur corde.

Nous transmettrons par mail, courant avril, un message pour l'inscription et pour l'organisation.

Information sur le réseau de Francheville sur le site du CDS Côte d'Or et sur le site du CSR Bourgogne-Franche-Comté.

A lire également : « 2013-2023, dix ans d'actions scientifiques à la Combe-aux-Prêtres », publié par la Fédération Française de Spéléologie, coordination Alexandre Zappelli et Vincent Schneider

*Jean-Pascal Grenier*

# ACTIVITES DES CLUBS

**G.R.S. Polinois**

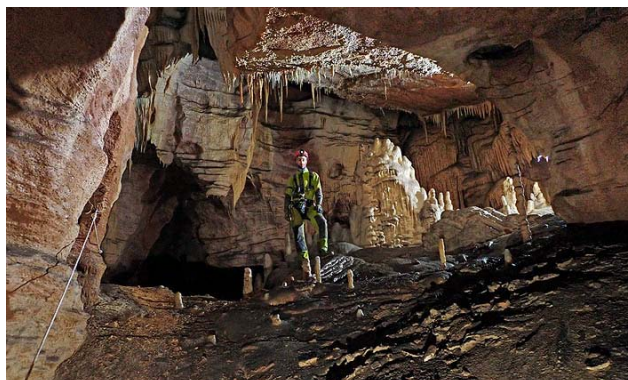
## Grotte du Dard

Commune : Baume-les Messieurs

C'était certain, il n'y avait pas de galerie supérieure dans cette cavité, aux hautes cheminées marquées par des coupoles jusqu'à 71 m de hauteur ! Depuis plus de 10 ans, nous avons escaladé plus de 500 m



de cheminées sans rien découvrir de notable hormis (tout de même) des perles des cavernes, de magnifiques concrétions, des formes d'érosion nous donnant des indices sur la genèse de cette grotte. Ces escalades nous ont surtout permis d'affiner nos techniques, passant du lourd perfo Hilti TE6a à une petite machine 18v et surtout de laisser au placard les goujons de 8 pour des Multimontis et des Pulses. Mais en haut de la dernière cheminée que nous nous apprêtions à déséquiper en novembre 2024 par désespoir, une lucarne nous permet d'accéder à un étage supérieur. Sur une centaine de mètres de développement, un conduit richement concrétionné, scintillant, avec de beaux volumes s'est offert à



nous.

**Descriptif** : En haut de la cheminée de 53m, une grosse coulée de calcite permet de prendre pied dans une galerie d'1m de hauteur dont les parois sont recouvertes d'une couche de suie venant des anciens flambeaux utilisées fin XIX<sup>ème</sup> et début du XX<sup>ème</sup> siècle. Ce passage bas débouche une dizaine de mètres plus loin sur une salle 10 par 10 m richement ornée et blanche. Sur la gauche, une galerie





bien « jurassienne » remplie d'argile sableuse est rapidement obstruée malgré les efforts entrepris pour avancer. En revenant à la salle précédente, un court passage entre des concrétions donne accès à un autre bel élargissement au sein duquel de belles vasques attendent paisiblement. Cela se gâte ensuite car le plafond s'abaisse, nous obligeant à ramper dans un laminoir rempli en partie d'eau et dont les concrétions arrachent nos combinaisons. Cet obstacle d'une quinzaine de mètres franchi, Pierre débouche dans un volume mais son pauvre éclairage 14 leds ne permet pas trop d'appréhender ses mensurations ! « Il y a un gros vide tout noir plus loin ». Du coup, le père Noël est passé en avance et a enfin permis de voir quelque chose avec une belle lampe toute neuve ! La salle fait 10 m de haut sur 15 m de large. Sur la droite, une courte escalade d'une coulée de calcite donne accès à une petite galerie large d'environ 1 m en moyenne sur une vingtaine de mètres. C'est court, mais que c'est beau ! Revenus à la salle, une galerie descendante débouche dans un énorme puits : 15 m par 8 m à son orifice et cela promet. Le franchissement du laminoir rempli d'eau impose de tout conditionner étanche : perfo, combinaisons et sous combinaisons... pour être bien à l'aise pour la découverte. Cela fait 5 kits.

Nous avions prévu une corde de 100 m tenant compte de la longue main courante pour descendre le puits. Pour le moment, tout va bien, la roche et la calcite sont de qualité pour la pose des amarrages. Après 2 fractionnements, c'est un grand jet qui nous attend ! Mais, mais...j'ai l'impression que la corde n'arrive pas en bas ! C'est normal, cette corde neuve fait en réalité 60 m... et puis on admet que ce n'est pas si grave car on aperçoit des barres métalliques de l'ancien éclairage de la partie touristique ! Nous sommes retombés dans la partie aménagée.

*Anthony Goyet, Pierre et Sylvain Collin*

### Spéléo-Club Lédonien

## Gouffre de Catherine et Roland

Commune : Geruge

X : 844,487 – Y : 2185,980 – Z : 437 m

Tout commence quand Anne reçoit un appel téléphonique d'un habitant de Geruge qui sollicite des spéléos pour venir voir un petit trou qui s'est ouvert et qui semble profond de quelques mètres.

Mercredi 29 janvier 2025 - On se retrouve place de Macornay, je suis le premier avec Isabelle et Shouky. Anne et Fred arrivent, suivis de Mathieu puis d'Alban. Direction Geruge, route de Montorient, Anne a l'adresse. On se gare devant la maison et Mr Roland Magnin qui nous dit de se mettre dans sa cour ! On va repartir voir le trou donc on est bien là où on est garé.

Roland nous dit que le trou est derrière la maison !

On le suit, on passe devant des garages, une jolie piscine, terrain de pétanque et six mètres plus loin dans la pelouse un trou de la taille de mon pied. Mathieu éclaire dans le trou : " ho ho punaise, c'est Profond ! "

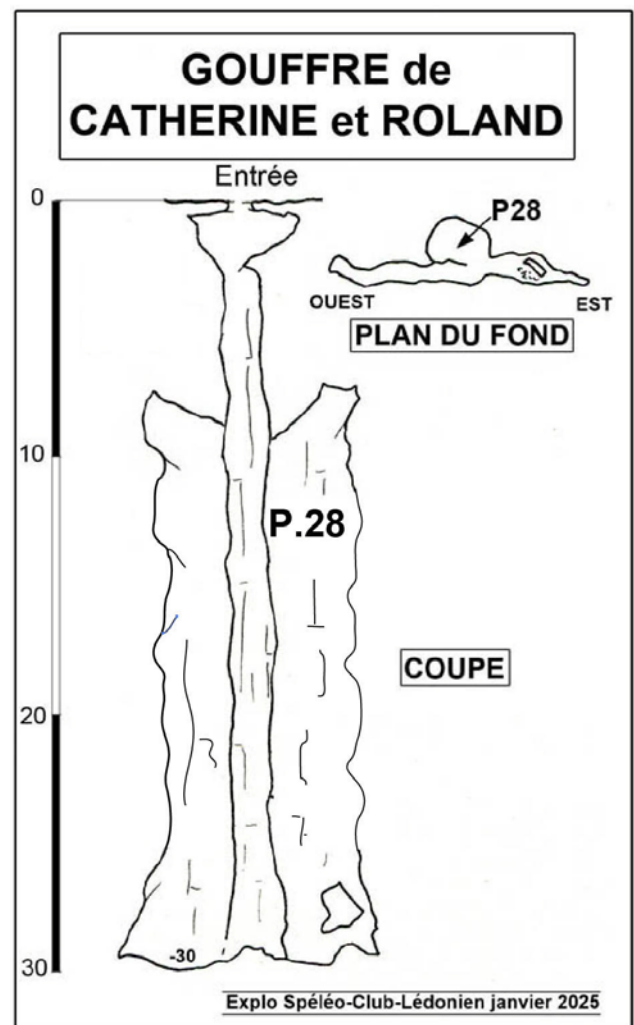
Isabelle part en balade avec Shouky.



Direction les voitures, on s'équipe, Fred commence l'équipement du gouffre, avec deux côtes cassées, sur un énorme noyer à trois mètres du trou pour se longer.

Roland amène une pelle bêche pour agrandir l'orifice à taille humaine, Mathieu et Alban s'y collent : une fosse racine apparaît, super pour la déviation ou l'amarrage. Je reprends l'équipement et descends 4/5 mètres voir si on peut mettre des Spits.

Je remonte, il faut équiper plus à la verticale, donc on met l'amarrage sur une branche du noyer en plus de l'arbre. Je redescends avec un perfo pour mettre une deuxième déviation plus bas. Je nettoie les parois du départ : très impressionnant au moins 4 /5 m de diamètre. A la surface on marche sur 20/30cm de terre. (danger) Puis je descends un superbe puits de





28 m, et bien 2,5 m de diamètre pour arriver sur un talus de terre. Mathieu me suit et puis Alban. On regarde la faille d'environ 10 m de long et 1 petit mètre de large dans tous les recoins. C'est colmaté par l'argile. Peu de chance d'avoir une suite. Je remonte avec bien du mal, bizarre, Alban aussi et Mathieu déséquipe bien essoufflé. Ce n'est pas normal (gazé !).

Catherine Magnin rentre du travail, est surtout très inquiète d'être passée et repassée avec la tondeuse sur le gouffre car Roland était en maladie (j'aurais pu tomber dedans !)

Mathieu et Roland délimitent la surface du cône de terre avec des piquets pour sécuriser le gouffre avec 50 cm de marge.

On range le matériel, on se change puis Roland et Catherine nous offrent un café. On échange les photos et parle spéléo !

Comment sécuriser un tel gouffre dans son jardin ? Roland va réaliser une terrasse en bois avec des poutres en chêne.

Un après-midi bien agréable et une belle première.

Présents : Anne et Frédéric Gavand, Alban Estor, Mathieu Urvoy, Jean-Marie Blondeau.

*Jean-Marie Blondeau*

### Echo Spéléo

#### Perte du Bois des Mortes

Commune : Bellefontaine

X : 886,103 – Y : 2182,418 – Z : 1082 m

Acte 2 ( suite de CDS-Info n° 311 )

Donc, après l'élargissement d'une fissure vers -12 m, on accède à un premier puits de 6 m suivi, bien entendu, d'une seconde étroiture négociée rapidement, pour arriver sur un P10 qui se termine par un pincement impénétrable vers -30. Restera la seconde partie de la perte, là où part le ruisseau. Plusieurs approches cet hiver, mais impossible de faire quoique ce soit, l'entrée étant pratiquement bouchée par la glace.

*Jean-Noel Outhier*

#### CALENDRIER PREVISIONNEL DU SPELEO-SECOURS POUR 2025

Date	Action	Contact
Janvier 2025	Validation protocole explosifs et DS-SMS	
Janvier 2025	Demande d'agrément	Denis Millet
Janvier 2025	Expertise étagages Caborne de Menouille	Éric David
Février/Mars	Formation Transmission avec ADRASEC	Denis Millet
Février/Mars	Remise en état installation téléphonique aux Foules	Wim Cuyvers
Février	Compte-rendu d'activités 2024	
Mars	Formation technique	J.L. Lacroix
Avril	Formation ASV	Jean-Marie Blondeau
17 Mai à confirmer	Journée structuration équipe plongée	Jean-Marie Blondeau
13-14 Septembre	Exercice évacuation Baume de la Faviere	Éric David
07 au 11 /05	Stage Gestion, Montrond le Château	
01 au 09/11	Stage E/CE, Vercors	
01 au 09/11	Stage CT, Vercors	
09 au 14/11	Stage ASV, Base de Mezels (Lot)	
09 au 13/11	Stage Transmission	
07 au 11/04	Cession CPT Figeac (Lot)	